

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAVY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du mardi 24 juin 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Date de la convocation à la réunion : mercredi 18 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur Fabien DEVILLE, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, , Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (5) Madame Muriel KRAMARCZYK (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Madame Christelle BUISSETTE), Monsieur Gaston CHOQUENET (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Sandrine RANSON (a donné procuration à Madame Cathie WASIKOWSKI)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jacky COEUGNIET est élu secrétaire de séance.

2025-50 : Tarifs inscriptions Ecole de Musique – année 2025-2026

Dans le cadre des activités de l'Ecole de Musique pour l'année 2025-2026,

A. Il est proposé les tarifications suivantes pour les inscriptions des élèves de Grenay, de Bully-les-Mines, de Sains-en-Gohelle, de Mazingarbe et d'Aix-Noulette dans le cadre des partenariats des 5 communes.

- 17 € pour la pratique du solfège et un instrument,
- 14 € à partir du 2<sup>nd</sup> enfant de la même famille

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 062-216203869-20250626-D2025\_50-DE

- 47,50 € pour les extérieurs exceptés pour le groupement des 5 communes.

Les encaissements seront perçus contre remise d'un reçu issu d'un logiciel de billetterie.

B. Ce principe vaut pour tous les autres ateliers de pratiques artistiques de la ville

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité adopte cette délibération et autorise Madame la Maire à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

  
Christelle BUISSETTE  
Maire de GRENAY  
30 juin 2025

Jacky COEUGNIE I

